

ques, par des visites commentées d'exploitations, et par des stages.

A cet effet, au cours de la deuxième année, et durant deux courtes périodes, à l'automne et au printemps, les élèves effectuent des stages dans des stations horticoles spécialisées (cultures maraichères de primeurs, pépinières, cultures irriguées dans l'intérieur du Maroc, etc...).

Ils ont ainsi la possibilité d'entrer en contact avec ces spécialisations horticoles dans leur milieu même, et d'examiner différentes exploitations de type bien particulier.

L'école d'horticulture de Meknès s'est donc engagée dans une formule moderne et surtout réaliste d'enseignement technique.

Elle s'efforce de rendre cet enseignement attrayant en y introduisant la vie des faits quotidiens. En rapprochant, dès l'école, le futur chef d'exploitation des réalités agricoles, en l'habituant à se pencher sur tous les travaux accomplis et à les examiner dans le détail, elle doit assurer une formation suffisamment « pratique » de techniciens agricoles pour leur éviter

bien des tâtonnements et bien des mécomptes à leur entrée dans la profession.

J. THIAULT,
ingénieur horticole,
directeur de l'école d'horticulture
de Meknès

BIBLIOGRAPHIE

- L. Roche (inspecteur général de l'agriculture) — La formation des chefs d'entreprise agricole dans les écoles d'agriculture du second degré dotées d'un domaine agricole, dans *Bulletin technique des ingénieurs des services agricoles* (novembre 1951).
- H. Fournier (directeur de l'école régionale d'agriculture de Neuvic) — L'enregistrement graphique des travaux et l'enseignement agricole, dans *Bulletin technique des ingénieurs des services agricoles* (novembre 1951).
- Journées d'études de l'enseignement agricole — Paris, 24 et 25 juillet 1952 ; rapports et compte rendus.

Activité agricole et économique de l'Office de l'irrigation des Beni-Amir -- Beni-Moussa au cours de la campagne 1951-1952

Préliminaires (1)

Créé en 1942, l'office est administré par un conseil présidé par le secrétaire général du Protectorat et composé des directeurs des principales administrations du Protectorat, des représentants des trois collèges, français et marocains, du conseil du Gouvernement.

Le directeur de l'agriculture et des forêts en est administrateur-délégué.

Le directeur de l'office est le contrôleur civil, chef du territoire du Tadla, représenté, à Fqih ben Salah, par le contrôleur civil, chef de la circonscription des Beni-Amir - Beni-Moussa, qui remplit les fonctions de directeur-adjoint.

L'office est composé de quatre services.

1° Le service des travaux,

dirigé par l'ingénieur des ponts et chaussées, chef de l'arrondissement des travaux publics (hydraulique) du Tadla, assisté des ingénieurs subdivisionnaires des travaux publics.

Ce service a pour mission d'établir, de faire fonctionner et d'entretenir les réseaux d'irrigation. En outre, il a la charge de toutes les constructions de l'office (bâtiments d'exploitation et d'habitation).

(1) Pour permettre au lecteur de bien « situer » la note ci-dessus dans son cadre réel, il a paru utile de rappeler brièvement les informations, déjà souvent données, sur l'organisation intérieure de l'office de l'irrigation aux Beni-Amir - Beni-Moussa.

2° Le service des exploitations agricoles,

dirigé par l'ingénieur principal, chef de la circonscription agricole du Tadla, assisté d'ingénieurs des services agricoles, horticoles et de la défense des végétaux.

Ce service a pour mission la mise en valeur agricole du périmètre irrigué. Le périmètre irrigué est divisé en secteurs de 1.000 à 1.500 ha., représentant 300 fellahs, contrôlés par des chefs de secteurs qui sont les véritables moniteurs des fellahs ; ceux-ci exploitent, eux-mêmes, leurs propriétés d'après les directives des chefs de secteurs.

Du service des exploitations agricoles dépendent la section de motoculture (composée d'un parc de 40 tracteurs et de diverses machines de récolte), la section de l'horticulture, la section de la défense des végétaux, la section des études et recherches agronomiques.

En outre, ce service gère, directement, les propriétés de l'office et les terres collectives faisant l'objet d'associations avec les collectivités indigènes.

3° Le service administratif,

dirigé par un chef de service du cadre de l'office, contrôle un bureau administratif et de contentieux, un bureau de comptabilité, un bureau commercial, un bureau foncier, un bureau de comptabilité-fellahs, qui tient à jour les comptes courants de tous les fellahs dépendant de l'office ; et un magasin central.

4° Enfin, le service des exploitations industrielles,

dirigé par un chef de service du cadre de l'office, a pour

rôle de faire fonctionner et d'entretenir le matériel industriel de l'office.

Il comporte un atelier de réparations mécaniques, un atelier de menuiserie, une section de transports.

Situation du périmètre irrigable

Le périmètre irrigable a atteint, au 15 mai 1952, 24.000 ha.

Sur ces 24.000 ha., 2.200, appartenant à des Européens, n'ont pas été soumis au contrôle de l'office.

La répartition juridique des 21.800 ha., directement contrôlés par l'office, est la suivante :

- 18.200 appartiennent à des fellahs, ou sont loués par eux à l'office (2) ;
- 1.200 appartiennent à l'office (portefeuille foncier de l'office), et sont exploités directement par lui ;
- 2.400 sont des terres collectives, exploitées sous forme d'associations entre l'office et les collectivités.

Au cours de la campagne 1951-1952, la répartition des cultures (fellahs, portefeuille foncier de l'office et associations) a été la suivante :

— Blé dur (variétés 1658 et 272)	3.955 ha.
— Blé tendre (variétés 2306 et 2635)	2.340 ha.
— Orge	2.400 ha.
— Avoine	25 ha.
— Maïs (variétés de pays et hybride)	65 ha.
— Fèves	2.905 ha.
— Lentilles et pois	75 ha.
— Lin et oléagineux	180 ha.
— Coton	3.850 ha.
— Plantes à parfum (menthe)	45 ha.
— Maraichage de cultures vivrières	280 ha.
— Luzerne	995 ha.
— Bersim	85 ha.
— Plantes fourragères et prairies permanentes ..	300 ha.
— Vergers	600 ha.
— Jachères	2.900 ha.

Total 21.000 ha.

Les 800 ha. restants sont composés de terrains de parcours, emprises de douars, de routes, de canaux, du centre urbain de Fqih, des zones de boisement, etc...

Les rendements moyens sont de 11 qx. pour le blé, 25 qx. pour les fèves, 12 qx. pour le coton.

Le volume global de la production agricole des fellahs représente, en valeur, 1 milliard environ, chiffre sensiblement égal à celui de l'an dernier (malgré l'augmentation de la superficie), en raison de la chute mondiale des cours du coton,

(2) La superficie exploitée par les fellahs en 1950-1951, était de 16.400 ha.

qui se répercute par une baisse de 40 % sur le cours local du produit brut.

L'office a exploité, directement, la plus grande partie de son patrimoine foncier et les terrains collectifs faisant l'objet d'une association entre les collectivités et l'office, soit près de 2.000 ha. irrigués et 1.000 ha. en bour.

Cette exploitation alimente le budget de l'office, et réduit d'autant la contribution des fellahs aux charges financières de cet organisme.

— 40.900 arbres fruitiers, et 19.500 pieds de vigne ont été plantés sur les terrains des fellahs.

— 36.700 arbres forestiers ont été plantés, au cours de la campagne écoulée, en brise-vents, plantations forestières et alignements.

La superficie totale cultivée en coton (office, colons, fellahs) a été de 4.200 ha. ayant fourni près de 5.000 tonnes de coton-graine, soit, environ, 1.600 tonnes de fibre.

Les différentes cultures

1° Les assolements.

L'assolement type quinquennal (blé, coton, jachère, fèves, luzerne (3)) ne peut être appliqué et efficacement contrôlé que sur les réseaux d'irrigation remembrés.

Sur le plan technique, cet assolement doit encore être amélioré par l'adjonction d'une culture de blé dur succédant au coton, à condition, toutefois, que des variétés de coton à maturité précoce, évacuant le terrain dès le 1^{er} novembre, puissent être mises en culture (4).

D'autre part, une autre amélioration consistera à intercaler, entre la culture du blé tendre et la culture du coton, une culture de bersim (trèfle d'Alexandrie), qui sera enfouie en vert, dès janvier, après une ou deux coupes. Cette culture est indispensable si l'on veut empêcher une rapide dégradation du sol sous l'effet des irrigations massives. Dès cette année, plusieurs essais ont été effectués dans tous les périmètres irrigués, sur de petites surfaces, mais les fellahs sont extrêmement réticents, à l'égard de cette culture dont ils ne comprennent pas l'intérêt. Il est indispensable que, dès 1953, l'office fasse un nouvel effort pour implanter cette culture sur une grande échelle.

Dans le même esprit de conservation des sols, un programme de restitution d'éléments fertilisants, sous forme d'engrais complets est entré en application, dès 1952. Il devra se poursuivre sans défaillance, malgré le peu d'empressement que mettent les fellahs à utiliser les engrais qui sont mis à leur disposition.

Dans les secteurs non remembrés, l'assolement quinquennal n'est pas applicable, et l'ancien assolement quadriennal est resté en vigueur, bien qu'il n'y soit pas toujours scrupuleusement respecté en raison de la difficulté de contrôle que cela représente.

2° Céréales.

Ces cultures, faute de variétés appropriées à l'irrigation, ne donnent pas les très grands rendements qu'on serait en droit d'exiger de toute culture irriguée.

(3) Cette dernière restant en place pendant 5 ans, tandis que la rotation se poursuit sur les quatre autres soles.

(4) Les efforts du centre de recherches agronomiques et de la station cotonnière des Krazza sont dirigés dans ce sens.

D'autre part, il faut bien reconnaître que les fellahs n'apportent pas à ces cultures, qu'ils considèrent comme des « cultures sèches », les soins qu'elles exigent. A cet égard, la différence de rendement est sensible, à variétés identiques, entre des cultures effectuées directement par l'office (ou par des colons), et celles effectuées par des fellahs. Les rendements de ces derniers n'ont guère dépassé 12 qx. en blé tendre, et 11 qx. en blé dur, alors qu'ils ont atteint 18 qx. en blé dur, et 15 qx. en blé tendre sur les filiales et associations de l'office.

Les variétés employées jusqu'à présent, et qui ont donné toute satisfaction, sont, pour le blé tendre, les n^{os} 2.306 et 2.635 (le 2.511 a été définitivement éliminé en raison de sa trop grande sensibilité au charbon) ; les variétés retenues en blé dur sont le 1.658 et 272.

Des cultures d'orge ont été effectuées en différents points du périmètre, sur des terres de deuxième qualité, ou sur des terres difficilement irrigables. Ces cultures ont donné des rendements de 12 à 13 qx. à l'hectare.

Un essai de culture d'avoine a été fait sur deux filiales de l'office et a donné des résultats assez satisfaisants (12 qx.).

La culture du maïs (et, plus particulièrement, du maïs hybride) est reprise, progressivement et avec succès, depuis deux ans, sur une petite échelle. Cette culture avait été proscrite pour différentes raisons, dont la plus impérieuse était son exigence en eau, supérieure à celle du coton ; en contre-partie, sa rémunération était bien inférieure à celle du coton. L'effondrement des cours du coton lui permet de retrouver une certaine faveur, d'autant que les rendements obtenus avec les maïs hybrides atteignent facilement 18 à 25 qx. à l'hectare.

3° Les légumineuses à graines

Les cultures de fèves, qui ont été si difficiles, dans les premiers temps, à imposer aux fellahs, sont maintenant très bien admises. Elles constituent même une appréciable source de revenus, en dehors de leur valeur améliorante pour les terres. L'expérience prouve que les semis de fèves doivent être faits très tôt (septembre, octobre), que les variétés les plus satisfaisantes sont les fèves de Séville et Aguadulce. Les rendements obtenus ont été de l'ordre de 25 qx. à l'hectare.

Un essai de culture de lentilles a été effectué, cette année, sur différentes exploitations de l'office, et ses résultats, assez décevants, ne permettent pas d'envisager le développement de cette culture en milieu indigène.

Les cultures de petits pois ont été entièrement abandonnées au profit des cultures de fèves. Seules, pourraient être envisagées les cultures de pois frais destinés à la conserverie, si la rentabilité de cette culture était assurée par un prix de vente supérieur et la suppression des transports à longue distance.

4° Les légumineuses fourragères.

Alors qu'il était très difficile, dans l'ancien périmètre non remembré, d'obtenir des fellahs qu'ils consacrent une de leurs parcelles, hors assolement, à l'établissement d'une luzernière, il est désormais plus facile de l'obtenir dans les secteurs remembrés, cette parcelle étant incluse dans l'assolement, et, de ce fait, facilement contrôlable. En outre, l'exploitation des luzernières situées, côte à côte, sur une même bande, est plus aisée que dans le cas de luzernières de petite dimension, éparpillées sur tout un secteur.

Enfin, le prix de vente de la luzerne (bottelée ou en farine) en fait une culture largement rémunératrice. Il est certain que les fellahs ont encore beaucoup de progrès à faire pour exploiter

rationnellement leurs luzernières qui, généralement, ne sont pas fauchées en temps utile, ou sont mal fauchées, et qui sont irriguées à contre temps. Ils ont, aussi, toujours tendance à y faire pacager leur bétail en permanence. Mais les exigences alimentaires de leur cheptel, sans cesse accrues, les amènent à s'intéresser, de plus en plus, à cette culture.

Il faut signaler, par contre, que la luzerne est très sensible aux attaques de noctuelles, de pucerons, de négril, etc..., sans parler des taches de cuscute qui ont, de plus en plus, tendance à se développer. Le service de la défense des végétaux se heurte, dans ces cas-là à une certaine incompréhension des propriétaires de luzernières, et c'est le contrôleur de la défense des végétaux qui, la plupart du temps, doit faire effectuer, d'autorité, les traitements qui s'imposent.

Quoiqu'il en soit, les luzernières, en milieu indigène remembré ont donné, cette année, de 5 à 6 coupes représentant, au total, 7 à 9 tonnes de fourrage sec à l'hectare, tandis que, sur les exploitations directes de l'office, les rendements ont atteint 12 à 15 tonnes, en 8 ou 9 coupes.

Le trèfle d'Alexandrie (bersim), timidement introduit au mois d'août 1952, à raison de 2 ha. par secteur (ces 2 ha. étant répartis entre 2 ou 3 fellahs sélectionnés), semble devoir bien se comporter, dans les conditions locales ; mais il est évident qu'il s'agit d'une culture imposée qui rencontre, fatalement, l'indifférence, sinon l'hostilité des fellahs.

5° Le lin et les oléagineux.

Traditionnellement, des cultures de lin ont été effectuées dans cette région, malgré leur peu d'intérêt. Cette année encore, quelques hectares ont été ainsi cultivés ; mais les rendements sont toujours faibles en raison du manque d'irrigation dont souffrent toujours ces cultures.

Les essais de cultures d'arachide sur de toutes petites surfaces n'ont donné que de médiocres résultats.

Par contre, le ricin, et, plus particulièrement, le ricin annuel, en raison de sa haute valeur commerciale actuelle, peut avoir dans les Beni-Amir un développement intéressant sous certaines conditions (facilités de récolte mécanique et facilités de décolorage, s'il existe des variétés annuelles susceptibles d'être récoltées et battues avec des moissonneuses-batteuses). Il est certain que le ricin peut devenir la culture d'avenir de cette région, en raison de sa rusticité, de son peu d'exigence en eau et de sa vente facile à l'industrie textile.

6° Coton.

Cette culture, qui a connu toute la faveur des fellahs, risque de se déprécier à leurs yeux si l'effondrement des cours du coton-fibre, qui s'est produit cet été, doit se reproduire l'an prochain.

Si, du point de vue technique, cette culture donne des rendements satisfaisants (12 à 13 qx. à l'hectare), on peut craindre qu'il n'en soit plus de même sur le plan économique, en effet, car les fellahs apportaient tous leurs soins en raison de sa haute rentabilité, négligeant même les autres cultures en sa faveur, tendant, sans cesse, à la faire empiéter sur les autres soles.

C'est pour le cotonnier qu'on obtient, depuis 4 ans, la plus grande compréhension en matière d'améliorations culturales, et de nouvelles améliorations peuvent encore être apportées par des semis plus précoces, par des cultures d'engrais vert (bersim), par l'apport d'engrais minéraux, par l'application de procédés de maturation artificielle (défoliation à la cyanamide de chaux),

par l'introduction de variétés plus précoces, et, éventuellement, par la culture de variétés à moyennes soles récoltables.

7° Les plantes à parfum.

La menthe est la seule plante à parfum qui ait donné des résultats satisfaisants, sur le plan technique et sur le plan économique.

Malheureusement, cette année, les 45 ha. cultivés ont été ravagés par une rhizoctoniose, qui a annihilé la deuxième coupe de septembre et a amené la destruction d'une vingtaine d'hectares.

Les rendements moyens se sont abaissés à 30 kgs d'essence à l'hectare, alors qu'on pouvait en escompter 50 kgs.

Parallèlement, les cours de l'essence de menthe se sont effondrés brutalement à 4.000 frs le kilo.

Ces deux raisons ont donc influé défavorablement sur le développement de cette culture qui, cependant, doit être toujours considérée comme très intéressante pour les périmètres irrigués.

8° Maraîchage et cultures vivrières.

De plus en plus, les fellahs « amiri » comprennent l'intérêt que présentent pour eux les cultures vivrières (nioras, artichauts, oignons, pommes de terre, etc...). La pratique de ces cultures tend donc, de plus en plus, à se développer, particulièrement au milieu des vergers.

Cette tendance doit être encouragée par tous les moyens, puisque cette production satisfait aux besoins de la population locale.

De plus, elle a l'avantage de préparer le fellah aux disciplines du maraîchage industriel qu'il y aurait le plus grand intérêt à introduire dans cette région (asperges, tomates, petits pois, etc...), dès que des débouchés seront assurés par l'industrie de la conserve, toutes garanties étant, par ailleurs, assurées en ce qui concerne le succès de ces cultures, sur le plan technique, grâce aux résultats expérimentaux obtenus sur la station horticole des Ahl Souss, et grâce à l'expérience acquise sur les fermes de l'office.

Arboriculture fruitière

Les plantations se sont déroulées, cette année, à cadence réduite.

Il faut, en effet, tenir compte que l'ancien périmètre sera bientôt saturé d'arbres fruitiers.

Quant au nouveau périmètre remembré, le rythme de mise en service de ses réseaux d'irrigation ne permet pas de maintenir la cadence de plantations à laquelle on était habitué.

Au cours de la campagne 1952, ont été plantés :

- 16.000 oliviers,
- 10.900 abricotiers,
- 8.500 amandiers,
- 3.300 figuiers,
- 2.200 grenadiers,

soit au total, 40.900 arbres fruitiers, auxquels il faut ajouter 19.500 vignes.

Il y a lieu de noter l'intérêt croissant que les fellahs portent à leurs arbres, au fur et à mesure qu'ils entrent en production.

Alors que la récolte d'olives de 1951 s'était avérée médiocre, la récolte en cours semble devoir être satisfaisante et dépasser 300 tonnes.

En ce qui concerne les abricots, on peut évaluer la production de 1952 à 150 tonnes.

Ces chiffres ne constituent cependant que des approximations, car les récoltes sont consommées (ou directement commercialisées) par les propriétaires eux-mêmes, sans possibilité de contrôle.

Quoiqu'il en soit, il y a lieu de se préoccuper de toute urgence des débouchés industriels à assurer à ces fruits, dont la production va croître rapidement à partir de 1953.

Actuellement, il existe sur le périmètre contrôlé par l'office :

- 335.000 oliviers,
- 67.000 abricotiers,
- 63.000 amandiers,
- 65.000 figuiers,
- 27.000 grenadiers,
- 2.000 divers,
- 175.000 vignes.

Ces chiffres seront portés, en 1953, à :

- 365.000 oliviers,
- 80.000 abricotiers,
- 68.000 amandiers,
- 80.000 figuiers,
- 30.000 grenadiers,
- 2.500 divers (dont 400 agrumes),
- 210.000 vignes.

La motoculture

Au cours de cette campagne, une moyenne de 23 tracteurs à chenilles et 17 tracteurs à roues ont travaillé en permanence, réalisant 15.000 ha. de labours divers, dont 500 ha. de défrichement total dans les Beni-Moussa pour le compte des expropriés de Bin-el-Ouidane, recasés dans la plaine.

L'importance du parc de motoculture allant croissant (5), son organisation intérieure exige des améliorations constantes. Le système des groupes de motoculture (G.M.C.) mobiles, ayant fait ses preuves depuis 5 ans, sera développé, et, dès la prochaine campagne, des groupes de défrichement, composés de tracteurs lourds, seront créés, en vue des travaux à effectuer sur la rive sud de l'Oum-er-R'bia, avant l'installation des réseaux d'irrigation.

Il est indispensable, en effet, que toutes les terres des nouveaux périmètres reçoivent un défrichement total avant leur mise en eau, ceci afin d'éviter les difficultés qu'on rencontre, actuellement, dans l'ancien périmètre (où ce défrichement initial n'a pas été fait) pour obtenir des fellahs propriétaires qu'ils extraient les jujubiers existants que l'irrigation fait proliférer.

(5) Les fellahs font, de plus en plus, appel au parc de motoculture de l'office, ce qui aura pour conséquence l'augmentation, en 1953, du volume des prêts de campagne, qui se sont élevés, au cours de l'actuelle campagne, à 74 millions 500.000, indépendamment des 10.500.000 prêts d'arboriculture et des 5 millions de prêts pour achat d'animaux de trait. Sur les 90 millions, ainsi prêtés aux fellahs en 1952, 68 millions ont été remboursés. Les 22 millions de différence, afférents aux labours d'automne 1952, devant être remboursés en 1953.

Il est, en effet, actuellement, indispensable de procéder, tous les ans, sur les anciens secteurs à des travaux de « déjubarage » et de sous-solage.

Ces travaux constituent une lourde charge, non seulement pour les fellahs, mais aussi pour l'office qui doit les effectuer à bas prix, compte tenu de leur caractère obligatoire. Or, ils reviennent très cher, s'agissant de petites parcelles éparpillées sur de grandes surfaces, et nécessitant, de ce fait, de longs déplacements, sans oublier les manœuvres délicates auxquelles sont obligés de se livrer les tracteurs au milieu des arbres.

Il a donc fallu établir des tarifs de travaux, basés sur un prix de revient très serré, tenant compte des normes de rendements de chaque matériel, des déplacements que les tracteurs ont à effectuer pour se rendre à leurs chantiers, des difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange, des transports de carburants, et, aussi, de l'usure rapide du matériel travaillant dans des conditions très pénibles et loin de sa base.

Boisement

Un gros effort de boisement est annuellement effectué par l'office. Cet effort a porté, au cours des dernières campagnes, sur des plantations d'alignements le long des pistes et des canaux (eucalyptus, pins, casuarinas), sur des plantations de brise-vents (cyprés), sur des plantations ornementales dans le centre urbain de Fqih-ben-Salah, sur des plantations de bosquets de douars, et, enfin, sur la constitution, à 6 kms à l'ouest de Fqih-ben-Salah, et perpendiculairement aux vents dominants, d'une forêt couvrant 21 ha.

Au cours de la campagne 1952, ont été plantés :

- 12.000 eucalyptus,
- 12.000 pins d'Alep,
- 3.000 casuarinas,
- 7.000 cyprés,
- 1.200 peupliers et frênes,
- 500 mélèzes,
- 200 robiniers,
- 300 caroubiers,
- 500 arbres divers,

soit, au total, 36.700 arbres forestiers.

En 1953, la création, sur 30 ha., au nord-ouest de Fqih-ben-Salah, de nouvelles zones forestières, est prévue au programme, et, dès cette année, l'office a procédé à l'ouverture à l'explosif des trous destinés à ces plantations.

Elevage

L'élevage doit constituer une des branches principales de l'activité de l'office. S'agissant d'une œuvre de très longue haleine, les réalisations n'en sont encore que peu visibles actuellement.

Le principal objectif à atteindre était la création d'un « support alimentaire » pour le bétail. Ce premier objectif a été atteint par le développement des luzernières et des tréflières sur tout le périmètre irrigué.

Il ne faut pas oublier que le fellah « amiri » avait déjà des conceptions particulières en matière d'élevage. Pour lui, le seul élevage intéressant était celui du mouton ; en outre, l'animal devait subvenir, par ses propres moyens, à sa nourriture. Mais il ne pouvait concevoir qu'un travail intense (création et exploi-

tation d'une luzernière) était indispensable pour subvenir aux besoins du bétail. Il fallut donc lui faire adopter l'idée d'un élevage de bovins et d'une production fourragère.

Le deuxième objectif était constitué par l'amélioration des bovins locaux, par l'apport de « sang nouveau ».

Sur les conseils du service de l'élevage, l'office s'est orienté vers l'introduction de géniteurs de race Zaër pure. A cet effet, et avec l'aide de la S.I.P. locale, un troupeau pépinière a été constitué en 1950-51. Ce troupeau, composé d'une quarantaine d'adultes, a permis, au cours de la dernière campagne, de rétrocéder, à des fellahs particulièrement sérieux, une vingtaine de géniteurs mâles et femelles de race Zaër pure. Les « douars » dans lesquels sont introduits des géniteurs sont tenus de faire castrer les mâles de race impure.

L'office espère ainsi, grâce à un effort soutenu pendant plusieurs années, diffuser, en milieu indigène, suffisamment de géniteurs purs pour faire saisir aux éleveurs l'intérêt qu'il y a à « exploiter » des bêtes de race améliorée.

Le troisième objectif consistera à créer des élevages de bovins de races européennes acclimatées au Maroc.

A cet effet, l'office, avec le concours de la direction de l'agriculture et des forêts, a créé une ferme d'élevage (l'« association laitière des Béni-Amir », A.L.B.A.).

En 1951, 20 vaches laitières de race tarentaise pure, ont été confiées à l'office par le service de l'élevage, afin d'étudier leur comportement dans les conditions locales, et de constituer un troupeau pépinière en vue de la diffusion chez des éleveurs français et marocains des Béni-Amir.

Les résultats déjà obtenus sont très satisfaisants et permettent d'envisager favorablement le développement de l'élevage bovin dans les Béni-Amir.

Parallèlement, un effort a été fait en matière d'élevage équin. Une station de remonte muletère, composée de juments poulinières bretonnes, confiées à l'office par la direction de l'agriculture et des forêts, a été créée en 1951. Elle permet de mettre tous les ans, à la disposition des fellahs de robustes mulets de trait dans de bonnes conditions de prix.

Sections techniques

1° — Section des études et recherches agronomiques.

Cette section est dirigée par l'ingénieur des services agricoles, chef de l'arrondissement de Fqih ben Salah. Elle a connu, en 1952, un regain d'activité dû aux études que nécessitent la mise en valeur des terres de la rive gauche et de la rive droite de l'Oum er R'bia.

En plus de l'interprétation des résultats des études pédologiques, faites dans la région par les représentants du centre de recherches agronomiques (C.R.A.), elle a mis au point, à la sortie de Fqih, une petite station expérimentale de 5 ha., sur laquelle elle procède à tous les essais nécessaires à l'amélioration des cultures irriguées.

Elle effectue, en outre, de nombreux essais en milieu indigène, et c'est à elle qu'incombent les différents travaux de laboratoire dont peut avoir besoin l'office (analyses de semences, de produits agricoles, de terres, etc.).

Elle va revêtir une importance capitale au moment où il faut déterminer des cultures à effectuer sur la rive sud ; au moment, aussi, où l'effondrement des cours du coton impose d'envisager de nouvelles cultures riches.

Cette section devra donc, non seulement étudier les problèmes de l'expérimentation, mais aussi procéder à l'étude économique des cultures.

Son effort portera, dorénavant, plus particulièrement sur l'étude du comportement des céréales à l'irrigation. Il importe, en effet, d'obtenir rapidement, dans cette région, de hauts rendements en blé, justifiant largement les frais que comporte cette culture à l'irrigation. Il ne suffira pas de trouver de nouvelles variétés, mais il faudra surtout améliorer les techniques culturales.

2° — Section de la défense des végétaux.

Au cours de la dernière campagne, cette section, sous l'impulsion du contrôleur de la défense des végétaux, mis à la disposition de l'office par la direction de l'agriculture et des forêts, s'est principalement attachée à assurer une protection efficace du périmètre des Béni-Amir contre le capnade.

En même temps, elle a assumé le contrôle phyto-sanitaire des différentes cultures, prenant même à son compte certains traitements, notamment en ce que concerne les luzernières (débuscutage, traitement contre les pucerons, etc.), le désherbage sélectif des céréales, le traitement des semences, etc.

Enfin, bien qu'elle n'ait pas eu à intervenir contre une invasion massive d'arias, elle n'a cessé de contrôler sur tout le périmètre irrigué, l'évolution de ce parasite.

Elle se préoccupe, actuellement des remèdes à apporter aux maladies cryptogamiques constatées sur les cultures de menthe, de fèves, de tomates, etc.

3° — Section horticole.

Cette section fonctionne sous les ordres de l'inspecteur de l'horticulture et de ses adjoints détachés par la direction de l'agriculture et des forêts.

Afin de lui donner toute son efficacité, un nouveau poste d'inspection arboricole a été créé en 1952.

L'agent, chargé de cette inspection, en plus du contrôle qu'il doit exercer sur tous les arbres fruitiers, doit assurer, avec son équipe volante, leur taille.

Il doit, aussi, contrôler les plantations et suivre l'évolution des arbres.

Enfin, c'est lui qui est chargé du boisement.

Son action s'est déjà avérée très efficace au cours de cette première année.

Les filiales de l'office

1° — Le patrimoine foncier de l'office (P.F.O.), constitué de terres qui lui appartiennent et qui sont exploitées directement par lui, s'est composé, en 1952, des exploitations suivantes :

— P.F.O. n° 1	450 ha.
— P.F.O. n° 2	430 ha.
— Ferme Boughilan	30 ha.
— Ferme mixte des Ouled Yala	35 ha.
— Prairies permanentes irriguées	110 ha.
— D. R. M.	25 ha.
— A.L.B.A. (partielle)	100 ha.

2° — Les associations de l'office, faites sur terres collectives, se sont composées, en 1952, des fermes suivantes :

— Yacoubia	700 ha.
— Sidi Moussa	1.200 ha.
— P.B.A.	100 ha.
— A.L.B.A. (partielle)	180 ha.

Toutes ces exploitations, menées d'une manière satisfaisante, ont constitué, pour la plupart, une source de revenu pour l'office. Celles d'entre elles qui n'étaient pas bénéficiaires, ont, tout au moins, équilibré leur bilan, et, il faut tenir compte, dans leur cas, du fait qu'elles avaient à jouer un rôle de démonstration fort onéreux.

Activité industrielle et commerciale

Le bureau commercial a acheté et distribué aux fellahs et aux exploitations de l'office, pour 117 millions de marchandises (semences, engrais, outillage, arbres, etc.).

43.500.000 d'achats ont été effectués pour le compte magasin.

Les achats de coton de la récolte 1951 ont porté sur 1.630 tonnes (dont 650 livrées par les fellahs en remboursement de leurs prêts).

Pour ce qui concerne la récolte 1952, 1.500 tonnes de coton graines ont été achetées. Le chiffre définitif atteindra 2.000 tonnes, ce qui représente un peu moins de la moitié de la production totale des Béni-Amir.

Le coton de la campagne 1951, traité par l'usine de l'office a donné 440 tonnes de fibre, dont 348 ont été vendues pour 191 millions ; 92 tonnes restent en stock.

La fibre de la récolte 1952 n'est pas encore commercialisée.

La commercialisation des graines de coton a porté sur 1.200 tonnes de la récolte 1951 (38 millions).

La commercialisation de la luzerne a porté sur 2.124 tonnes (fourrage et farine), pour un total de 20.630.000 francs.

— 10.000 quintaux de fèves ont été traités et commercialisés (23.000.000)

— 22.228 quintaux de céréales et divers ont été traités et commercialisés (71.000.000).

— 33 tonnes d'abricots ont été commercialisés (exportés en frais ou livrées à la conserverie).

Au total, les fournitures à la commercialisation et le traitement des denrées ont porté du 1^{er} octobre 1951 au 26 novembre 1952, sur un volume global de près de 700 millions de francs.

Le parc de transport de l'office a assuré l'acheminement, ou l'évacuation, de 10.000 tonnes de denrées, tandis que le bureau central des transports (B.C.T.) transportait, pour l'office, plus de 6.000 tonnes.

Les ateliers ont fonctionné normalement, réalisant pour 25 millions de réparations et travaux de montage.

Remembrement — Extension

Aux 10.000 hectares déjà remembrés, sur la rive droite de l'Oum er R'bia, se sont ajoutés 6.000 hectares remembrés

au cours de l'année 1952 dans les Krazza, au pied d'Atfourer. 1.000 hectares de ces terrains sont affectés au recasement des expropriés du barrage de Bin el Ouidane.

Ces derniers disposent maintenant de :

- 1.007 hectares de terrains regroupés en limite de la circonscription de Ouaouizerth, défrichés et en cours d'ensemencement par les soins de l'office;
- 530 hectares du terrain collectif des Hababis;
- 477 hectares achetés et regroupés par l'office sur des crédits mis à sa disposition par l'« énergie électrique ».

Programme d'action pour 1953

La zone irriguée atteindra, vraisemblablement, vers la fin de l'année 1953, le chiffre de 27.000 hectares.

Compte tenu de la date probable de livraison des tranches successives, le programme de culture des fellahs a été calculé sur un peu plus de 19.000 hectares.

Il se décompose comme suit :

— Blé dur	3.700	hectares	
— Blé tendre	2.300	»	
— Orge	1.000	»	
— Fèves	3.100	»	
— Coton	4.000	»	
— Luzerne	1.100	»	
— Maraîchage	300	»	
— Vergers intensifs	350	»	
— Jachère	3.100	»	(6)

— 60.000 arbres fruitiers, et 30.000 pieds de vigne seront plantés, ainsi que 40 à 50.000 arbres forestiers.

— On espère obtenir, par ailleurs, une progression sensible des cultures de luzerne (650 hectares seulement chez les fellahs en 1952), progression due, à la fois, à la formule d'assolement sur les périmètres nouvellement irrigués, et à l'engouement que manifestent les fellahs pour cette culture, à la suite de déboires dus à une arrière-saison absolument sèche, au cours de laquelle le cheptel ovin et bovin a subi de grosses pertes.

— Le remembrement d'une nouvelle tranche de 6.000 à 7.000 hectares sera réalisé sur la rive gauche.

— L'Etat équipera, en canaux bétonnés, une tranche de 3 à 4.000 hectares des terrains, remembrés près d'Atfourer en 1952. Dans cette première tranche se trouvent inclus, par priorité, les terrains de recasement des expropriés de Bin el Ouidane.

— L'équipement agricole et industriel de la rive gauche, entamé en 1952 par l'achat de quelques tracteurs et la construction d'une station de l'office au Souk-es-Sebt, sera poursuivi, selon le plan quadriennal, en vue de la mise en irrigation de ce périmètre de la rive sud, à partir de 1954.

— L'équipement de la rive droite sera virtuellement achevé en 1953 (extension de l'usine d'égrenage, constructions diverses, boisement, drainage ; ces deux dernières activités devant se poursuivre encore pendant quelques années).

(6) Chiffre imposé et difficile à faire respecter.

Situation de l'élevage au Maroc au cours du 1^{er} trimestre 1953 (1)

Le cheptel marocain a commencé l'année 1953 dans de mauvaises conditions. Le froid qui a suivi les grandes pluies tardives a complètement entravé la végétation, et les animaux ont dû supporter une disette encore aggravée par les intempéries.

Une grande partie de l'agnelage d'automne, et plus de 5 % du troupeau adulte, ont succombé aux privations, avec leur cortège de maladies habituelles. Avec le retour des beaux jours, la situation s'est bien améliorée, mais le bétail reste encore, en fin de trimestre, très bas d'état, à l'exception des rares sujets entretenus sous abri à l'aide de réserves fourragères.

Ces circonstances rendaient provisoirement vaine toute tentative en vue d'améliorer la production animale du pays. Dans les stations de monte, ouverte le 15 février selon la tradition, les rares juments présentées étaient presque toutes fort maigres, la plupart avaient avorté au cours des labours poursuivis sous la pluie, avec une alimentation insuffisante.

L'effort du service de l'Elevage a porté sur la lutte contre les épizooties, lutte rendue plus pénible, au début de l'année, du fait de la brièveté des jours, et du mauvais temps.

La fièvre aphteuse, en voie de disparition dans la région de Fès, en forte régression dans la région de Meknès, se propage à travers la région de Rabat, et multiplie ses foyers dans la région de Casablanca.

A la faveur des mouvements de transhumance occasionnés par les chutes de neige en montagne et la pauvreté des terres de parcours, la clavelée fait de nombreuses apparitions éparées. Autour de 47 foyers signalés, 621.950 vaccinations ont été effectuées.

Le charbon bactérien avec 34 foyers, a fait 204 victimes, et 468.260 animaux ont été vaccinés.

Les cas de rage, trop nombreux, portent sur 93 chiens, 2 chats, 3 chevaux, 4 ânes, 22 bovins et 2 chameaux. Dans certains secteurs, les autorités ont pratiqué la destruction des chiens, qui devrait être généralisée si l'on veut diminuer l'intensité de ce fléau.

La campagne contre la tuberculose dans les laiteries s'est poursuivie. 3.650 bovins ont été soumis à l'épreuve de la tuberculine, et 150 ont présenté une réaction. L'abattage des animaux reconnus infectés se poursuit grâce à la compréhension de la plupart des propriétaires, indemnisés dans les proportions prévues par les règlements.

La peste aviaire a manifesté une certaine recrudescence et une virulence accrue au cours de l'hiver, sans toutefois revêtir la gravité de l'enzootie initiale.

Les maladies parasitaires internes et externes se sont développées à la faveur de la misère. Par ailleurs la campagne annuelle contre le varron a débuté.

(1) Source : Service de l'élevage.